

Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 11 février 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 11 février 2015, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement la nécessité de déployer une stratégie d'ajustement budgétaire et économique, au regard de la conjoncture économique internationale résultant des variations du cours du baril du pétrole, associées à l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, ainsi qu'à la baisse des taux d'intérêt sur les marchés financiers.

Abordant le point de sa communication portant sur l'amélioration du pouvoir d'achat, le Président de la République a réaffirmé son attachement particulier à l'amélioration du pouvoir d'achat des Sénégalais et à la protection des couches vulnérables, matérialisées par les mesures effectives de baisse des prix des denrées (riz, pain, huile, sucre, lait, gaz, carburant) et services (loyer) de première nécessité, au profit des consommateurs.

A cet égard, il a exhorté le Gouvernement à mettre en exergue, par une communication appropriée, les impacts positifs des efforts financiers consentis par l'Etat pour soutenir les ménages et nos compatriotes les plus vulnérables, notamment ceux liés à la baisse de la fiscalité sur les salaires et des prix du carburant, à la prise en charge de la gratuité de certains services médicaux, à la Couverture maladie universelle et à l'extension du programme national de bourses de sécurité familiale.

Au demeurant, le Chef de l'Etat, a demandé au Gouvernement de lui faire le point sur les travaux du Comité de suivi des prix des denrées et produits de première nécessité, tout en entretenant un dialogue permanent avec les associations de consommateurs en vue de promouvoir la production nationale et le « Consommer local ».

Abordant le point de sa communication consacré au développement territorial des zones périphériques, le Président de la République a insisté sur l'urgence de mettre en œuvre dans les régions de Kédougou, Tambacounda, Ziguinchor, Kolda et en particulier Sédhiou, qui abritera le prochain Conseil des ministres délocalisé, un programme spécial d'investissements publics pour assurer la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures et équipements sociaux de base, la construction de routes bitumées et de pistes afin de consolider le désenclavement de ces localités, l'édification de bâtiments administratifs dans les différents départements, ainsi que le renforcement des services publics en ressources humaines qualifiées.

Le Chef de l'Etat, a, en outre, demandé au Gouvernement de déployer des projets prioritaires et des lignes de crédit spécifiques pour favoriser l'emploi des jeunes et des femmes.

Abordant le point de sa communication axé sur l'importance de la sécurité dans le processus de développement économique et social, dans le contexte actuel marqué, entre autres, par le terrorisme, la cybercriminalité, la concurrence économique à outrance, le Président de la République invite le Gouvernement à prendre les mesures appropriées pour renforcer davantage la sécurité des personnes, des biens, et celle du patrimoine matériel et immatériel de l'Etat.

A ce titre, il a demandé au Gouvernement d'assurer une plus grande sécurité des systèmes d'informations et des bases de données de l'Etat, tout en veillant à instaurer, au sein des institutions de l'Etat, une véritable culture de la protection des informations.

Au titre de son Agenda, le Président de la République a informé le Conseil de sa participation, le 6 février 2015, à Paris, au Forum Franco Africain pour une croissance partagée, à l'occasion duquel la Fondation Franco Africaine pour la croissance a été lancée, dans le but de moderniser et de dynamiser les échanges économiques entre la France et l'Afrique.

A cette occasion le Chef de l'Etat a fait un plaidoyer pour la réforme de la gouvernance financière mondiale en vue d'un meilleur accès des pays africains au marché des capitaux et de la mise en place de mécanismes novateurs pour accompagner les échanges et les investissements entre la France et l'Afrique.

Sur ce point, le Chef de l'Etat a tenu à saluer les mesures annoncées par le Président Hollande, notamment :

l'élargissement à d'autres pays africains de « la réserve pays émergent », jusque là limitée à certains financements de projets dans quatre pays africains ;
l'augmentation, de plus de 2 milliards d'euros en 2015, des ressources de la COFACE qui assure le financement de nombreux projets en Afrique par le biais des garanties ;
et la mise en place par la France d'une Banque de l'exportation pour soutenir le financement de ses relations commerciales avec l'Afrique.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil, une communication axée sur l'accélération de la mise en oeuvre des programmes d'inclusion sociale, notamment les bourses de sécurité familiale qui seront élargies à 200. 000 ménages, la carte d'égalité des chances en faveur des personnes vivant avec un handicap et la Couverture Maladie Universelle.

Dans ce cadre, il a prévu de présider dans les prochains jours des réunions d'évaluation de l'état de mise en oeuvre de ces différents programmes prioritaire auxquels le Chef de l'Etat accorde une attention toute particulière.

Le Premier Ministre, a en outre, rendu compte de ses activités marquées par les réunions qu'il a présidées, sur le suivi des projets d'infrastructures routières et maritimes et sur le financement de la campagne de commercialisation de l'arachide, tenues, respectivement, les 05 et 06 février et le 09 février 2015.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur la situation internationale.

Le Ministre de l'Economie des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a présenté la situation de la campagne de commercialisation de l'arachide.

Le Ministre de la Femme de la Famille et de l'Enfance a fait le point sur les crédits destinés aux femmes.

Le Ministre de la Jeunesse et de la Construction citoyenne a fait une communication sur le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), d'un coût de près de 18,8 milliards de francs CFA, financé par la BAD.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

Le Projet de Loi modifiant la loi n°98-08-du 02 mars 1998 portant réforme hospitalière.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Moustapha LY, Conseiller en Relations internationales, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime, en remplacement de Monsieur Oumar NDIAYE ;

Monsieur Abdourahmane KANE, Inspecteur de l'Administration pénitentiaire, est nommé Directeur de l'Ecole nationale d'Administration pénitentiaire (ENAP) ;

Monsieur Mamadou GOUDIABY, Docteur vétérinaire, Qualiticien-hygiéniste, est nommé Directeur des Pêches maritimes au Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime, en remplacement de Monsieur Camille Jean Pierre MANEL, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Camille Jean Pierre MANEL, Ingénieur des Pêches, matricule de solde n°513 881/F, est nommé Directeur de la Gestion et de l'Exploitation des Fonds marins au Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime, poste vacant.